



### L'OPCO Cohésion Sociale en voie de constitution

Adhérents de la Branche, des formations sociales, familiales, de jeunesse, de jeunesse, de  
professionnels de l'énergie, de l'énergie, de l'accompagnement social, de l'énergie, de  
de l'accompagnement social, de l'énergie, de l'accompagnement social, de l'énergie, de  
et engagé la signature de l'accord-cadre de l'OPCO de la Cohésion sociale avec les  
organismes concernés.

La loi de cohésion sociale a été adoptée par le Parlement le 10 juillet 2020. Elle vise à  
renforcer la solidarité et le lien social en favorisant l'emploi et la formation  
des bénéficiaires des prestations de la branche.

Concrètement, les acteurs de l'aide à domicile et notamment les acteurs de l'énergie ont  
un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de la loi de cohésion sociale et de  
l'accompagnement social.

Pour l'ensemble de nos représentants d'organismes, la cohésion sociale est donc devenue un

## **[Communiqué] L'OPCO Cohésion Sociale en voie de constitution**

19 septembre 2020

Acteurs de l'aide à domicile, de l'intervention sociale et familiale, de l'insertion, de l'animation, de la protection sociale, de l'emploi, de l'habitat social, de l'...[Voir la suite](#) [1]

---

**Source URL:** <https://adespah.fr/communiqué-lopco-cohesion-sociale-en-voie-de-constitution>

### **Liens**

[1] <https://adespah.fr/communiqué-lopco-cohesion-sociale-en-voie-de-constitution>